

Compte-Rendu de la CAPD 2 Juin 2017

Vous trouverez ci-joint la déclaration préliminaire du SNUipp-FSU54

A l'interpellation des élus du SNUipp-FSU54 sur la difficulté des collègues pour joindre les services de la DSDEN, le DASEN a indiqué qu'il n'avait pas la capacité d'augmenter le personnel de la DSDEN pour répondre au téléphone, cependant chaque mail adressé aux services recevait une réponse.

Mouvement départemental rentrée 2017

- Il n'y a pas eu de modifications en séance suite à la 3^{ème} mouture des affectations transmise aux syndicats le 1^{er} juin. Les élus ont demandé des explications sur les raisons qui avaient conduit à quelques changements d'affectations en amont de la CAPD.
- L'ensemble des organisations syndicales ont exprimé leur mécontentement quant au traitement opaque des postes inter-degré par les services du Rectorat (postes ULIS collège et postes d'enseignants référents). La FSU Lorraine a d'ailleurs demandé à ce sujet une audience à la Rectrice.
- L'affectation sur les postes dans les écoles « d'immersion langue » (3 écoles concernées dont deux en allemand) est harmonisée selon le DASEN. Ainsi, le retour de stage en Utah n'est plus la condition prioritaire pour obtenir ce type de poste. Ce sont les commissions « langue » et « pédagogique » qui valident les compétences des collègues postulants.
- Dans les cas d'égalité de barème sur un vœu (même AGS, même code prioritaire, même vœu), l'ordinateur attribue de façon aléatoire les collègues. Cette année, il a respecté, par hasard, le rang de classement au concours.
- Intégration dans le nouveau corps des psychologues de l'Education Nationale : Dans notre département, sur les 48 collègues en poste, 19 ont demandé leur intégration dans le nouveau corps, 12 un détachement de 5 ans dans ce nouveau corps, 7 détachements d'un an. Ceux qui n'auront pas répondu seront automatiquement détachés pour un an. Un recrutement de contractuels sera envisagé à nouveau pour la rentrée 2017 sur les postes restés vacants (sur le Pays-Haut). Le DASEN n'a pas d'information quant au nombre de places au nouveau concours pour notre académie et notre département.
- Le SNUipp-FSU54 a dénoncé la façon dont ont été gérées les candidatures au CAPPEI. Le choix du DASEN de bloquer 10 postes unilatéralement pour garantir un maillage équilibré sur le département pénalise les collègues car c'est l'affectation qui entraîne, de fait, le départ en formation. Ainsi, soit les collègues acceptent de quitter leur poste pour un des 10 postes bloqués, soit ils ne partent pas en formation. De la même manière, le SNUipp-FSU54 a alerté le DASEN sur le retard pris sur l'académie de Nancy-Metz quant à l'information donnée aux collègues sur les contenus de la formation et les modalités (formation sur 2 années scolaires, en filé un jour par semaine...). Une liste est établie par le DASEN (critères retenus : barème, rang de vœu, lettre de motivation) et transmise au ministère pour être validée lors de la CAPN du 8 juin. Le CAPPEI ne permet plus de candidature libre. Les titulaires du CAPASH qui

souhaitent obtenir un CAPPEI devront valider certains modules.

- Postes sans possibilité de faisant fonction et donc ne pouvant pas être donnés à titre provisoire au 1^{er} mouvement : Psy, G, C, A. Donc s'il n'y a pas de candidat titulaire du CAPASH, aucun enseignant n'est nommé.
- Un appel à candidature sur certains postes restés vacants va être fait dans les prochaines semaines.

Les postes suivants seront concernés par un appel à candidature avant le 2^{ème} mouvement :

Directions

DIR.EC.ELE **LUBEY** 2 CLASSES
DIR.EC.ELE **COLMEY** 2 CLASSES
DIR.EC.ELE **BASLIEUX** 3 CLASSES
DIR.EC.ELE **ROGEVILLE** 3 CLASSES
DIR.EC.ELE JOLIOT CURIE **MERCY LE BAS** 4 CLASSES
DIR.EC.ELE MARIE LOIZILLON **MONT ST MARTIN** 4 CLASSES
DIR.EC.ELE JEAN ZAY **PIENNES** 4 CLASSES
DIR.EC.ELE CENTRE **REHON** 5 CLASSES
DIR.EC.ELE EMILE ZOLA **LANDRES** 6 CLASSES
DIR.EC.ELE PAUL MANSARD **LONGWY** 7 CLASSES
DIR.EC.ELE HAMEAU DE HEUMONT **REHON** 7 CLASSES

DIR.EC.MAT ROND-CHENE **LIVERDUN** 2 CLASSES
DIR.EC.MAT JEAN MOULIN **POMPEY** 2 CLASSES
DIR.EC.MAT JOLIOT CURIE **LONGLAVILLE** 3 CLASSES
DIR.EC.MAT LOUISE MICHEL **TUCQUEGNIEUX** 4 CLASSES
DIR.EC.MAT PIERRE BROSSOLETTE **VANDOEUVRE LES NANCY** 7 CLASSES

Postes spécialisés

R.CONG.ASH M.E.C. **VAL DE BRIEY** OPTION D
T.R.S. ETAB ECOLE DES ENFANTS HOSPITALISES VANDOEUVRE LES NANCY
CLIS.1.MEN E.E.PU RENE HABY LUNEVILLE
ENS.CL.SPE ETAB. EC.SPEC.CTRE.PSYCHOTH.DE NANCY LAXOU
ENS.CL.SPE ITEP LES TERRASSES DE MEHON LUNEVILLE
ENS.CL.SPE ITEP VAL DE BRIEY OPTION D

MAITRE G. E.E.PU LOUISE MICHEL LONGUYON OPTION G
MAITRE G. E.M.PU ELISABETH ET ROBERT BADINTER TOMBLAINE OPTION G
MAITRE G. E.E.A. EUROPE NATIONS VANDOEUVRE LES NANCY OPTION G

PSY.RESEAU E.M.PU LES CAPUCINES JOEUF
PSY.RESEAU E.E.PU LOUISE MICHEL LONGUYON
PSY.RESEAU E.E.PU ALBERT IEHLEN MONT ST MARTIN

REG.ADAP E.E.PU JULES FERRY BLAINVILLE SUR L EAU OPTION E
REG.ADAP E.P.PU VANDIERES OPTION E

ULIS CLG ALBERT LEBRUN LONGWY OPTION D

EDUC INTERNAT EREA HUBERT MARTIN VAL DE BRIEY OPTION F 3 postes

Postes EMF

ENS.APP.EL (EAPL) E.P.A. CHADELLE LONGWY
ENS.APP.EL (EAPL) E.E.A. ANDRE VAUTRIN MAXEVILLE
ENS.APP.EL (EAPL) E.E.A. BOUDONVILLE NANCY 2 postes
ENS.APP.MA (EAPM) E.M.A. BOUDONVILLE NANCY

Postes particuliers

CPC IEN POMPEY POMPEY

UPE2A E.E.PU JULES ROMAINS MAXEVILLE (scolarisation des enfants de la caserne Faron)

Intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles

- Tous les candidats (7) ayant demandé leur intégration l'ont obtenue. Pour information, 47 collègues sont encore instituteurs dans notre département.

Congé de formation professionnelle

- Critères retenus par le DASEN (par ordre): Master 2, Fin master 1, Préparation concours.
- 19 demandes ont été formulées, 13 acceptées

Ineat-Exeat

- Dans l'académie de Nancy-Metz, tous les départements seront déficitaires. Dans le 54, à la rentrée de septembre 2017, il devrait manquer de 15 à 20 enseignants. A ce jour, il existe 6 contractuels enseignants et 2 psychologues. La possibilité de recourir à la liste complémentaire sera certainement envisagée.

Questions diverses du SNUipp-FSU54

- 1) Conséquences de la décision de la métropole du Grand Nancy de supprimer les transports en taxi des élèves scolarisés en ULIS et l'impact pour la scolarisation de ces élèves*
 - ✓ Le DASEN précise que les parents ont reçu un courrier du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle le 10 mai dernier qui leur annonce que le Conseil Départemental 54 prendra finalement en charge le transport des élèves scolarisés en ULIS. Il n'y a donc pas rupture de « transport » pour les élèves concernés.
- 2) Directives de la région Grand-Est à l'endroit des directions d'école de Meurthe et Moselle sur la gestion des transports des élèves*
 - ✓ Les services de la région Grand-Est se sont adressés directement aux écoles sans en informer le DASEN. Cette situation est totalement anormale et le DASEN va demander des explications à la région. Le SNUipp-FSU54 demande aussi un retour dans les écoles.
- 3) Mesures de rentrée 2017 avec les CP dédoublés en REP+*
 - ✓ 6 postes seront nécessaires sur le département pour la rentrée de septembre 2017 pour dédoubler les CP en REP+. Des locaux sont disponibles dans les écoles mais beaucoup de flou, beaucoup d'interrogations dans la mise en œuvre de ce dispositif. Le DASEN est en attente de précisions du ministère et du rectorat : redéploiement des postes de PDMQDC ?, mesures de carte scolaire ?, formation des collègues sur ce dispositif ?...
- 4) Mesures de rentrée 2017 sur les rythmes scolaires*
 - ✓ Un comité de suivi des rythmes scolaires sera mis en place d'ici la fin de l'année. En fonction du décret, une communication sera transmise aux écoles. Le dernier mot revient toujours au DASEN, suite à une demande des mairies et/ou des conseils d'école. Le DASEN souhaite une unité de traitement sur les 18 intercommunalités. Un maire d'une commune a publié un arrêté municipal pour la semaine de 4 jours à la prochaine rentrée ; cet arrêté n'est pas légal car il ne respecte pas la procédure prévue dans le décret. Le DASEN a validé les modifications horaires

proposées par la municipalité de Vandoeuvre pour les écoles maternelles (pause méridienne de 2h30).

5) Brochure LSU à destination des parents : quelle consigne aux écoles ?

- ✓ Le DASEN ne donne pas de consigne particulière. Le SNUipp-FSU54 a précisé que le ministère avait indiqué que la diffusion de cette brochure ne devait pas être « précipitée ».

6) Décharges de direction 2 et 3 classes : les collègues directeurs n'ont pas bénéficié des 10 jours pleins prévus par la réglementation

- ✓ Les décharges de direction 2-3 classes « coûtent » 15 ETP. Comme cette année, certaines circonscriptions vont devoir prendre sur la brigade. Le SNUipp-FSU54 dénonce cette situation qui ne respecte pas la circulaire ministérielle et prive donc les collègues directeurs et directrices à bénéficier de leur droit à un temps de décharge pour remplir leurs missions.

7) Remplacements lors des formations REP+ : Quelle modalité ?

- ✓ Selon le DASEN, les moyens seront assurés pour pourvoir aux remplacements des collègues concernés.

8) Etat des classes non remplacées

- ✓ Taux de non-remplacement : L'IENA a présenté un premier bilan des classes non-remplacées depuis le début de l'année scolaire (entre 1 à 3% selon les mois). Les mois où les absences des enseignants sont les plus « importantes » sont janvier, mars et mai ; les circonscriptions les plus impactées cette année sont celles de Nancy1, Nancy2 et Toul, les moins impactées sont Blainville, Lunéville et Longwy2. Quelques BFC ont été mobilisés pour compenser le déficit de remplacement. Pour le SNUipp-FSU54, les statistiques sont une chose, la réalité des conséquences sur le fonctionnement quotidien d'une école lorsque des enseignants sont non remplacés une autre !

9) Organisation des RIS sur l'année 2017-2018 : un groupe de travail est-il prévu ?

- ✓ Le SNUipp-FSU54 demande que la possibilité d'afficher sur circonscription 3 x 3h tel que le texte réglementaire le prévoit. Pour le DASEN, la 3ème RIS est à prendre sur le temps de présence élèves. Le SNUipp-FSU54 précise que rien ne l'oblige.

10) Passage du Tour de France dans le département sur les journées de classe

- ✓ Le DASEN a écrit aux maires et aux directeurs d'école afin de leur préciser les modalités retenues : écoles vaquées les après-midi concernées avec interdiction d'amener les élèves au bord du tour. Si les maires ferment les écoles, les enseignants ne s'y rendront pas.

Questions des autres organisations syndicales

- **Temps partiel** : Ceux de droit seront accordés ainsi que toutes les demandes sur autorisation à 50%. Pour les autres, le DASEN regardera la situation des postes et les quotités en fonction de l'organisation hebdomadaire des horaires.
- **PPCR** : Un groupe de travail PPCR sera mis en place sous la responsabilité de l'IENA d'ici la fin de l'année scolaire afin de faire le point sur les mesures.
- **Aide à la direction d'école** : il existe actuellement 800 CUI pour le département pour l'aide

handicap principalement ; 82 sont sur une mission d'aide administrative. Les aides administratives seront maintenues à la rentrée 2017. Mais le contingent de CUI devrait passer, pour la rentrée prochaine, à 652.

- **CLM/CLD** : Des collègues se retrouvent dans des situations très difficiles, notamment financièrement, en raison des délais très longs de traitement des dossiers. L'administration a conscience de cette situation, elle précise que les dossiers sont d'année en année en augmentation.



SNU*ipp* - **FSU**